

Par arrêté du ministre des affaires locales et de l'environnement du 3 janvier 2019.

Monsieur Walid Ibrahmi, administrateur, est chargé des fonctions de chef de service des affaires administratives et financières à la commune de Souk Jedid.

Par arrêté du ministre des affaires locales et de l'environnement du 3 janvier 2019.

Monsieur Hammadi Ghaouar, technicien principal, est chargé des fonctions de chef de service de l'ornement à la commune de l'Ariana.

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES

Arrêté du ministre des affaires sociales du 7 février 2019, portant ouverture du concours interne sur dossiers pour la promotion au grade de travailleur social en chef.

Le ministre des affaires sociales,

Vu la constitution,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général du personnel de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée et notamment le décret-loi n° 2011-89 du 23 septembre 2011,

Vu le décret n° 2013-304 du 11 janvier 2013, fixant le statut particulier du corps des travailleurs sociaux du ministère des affaires sociales,

Vu le décret Présidentiel n° 2016-107 du 27 août 2016, portant nomination du chef du gouvernement et de ses membres,

Vu l'arrêté du ministre des affaires sociales du 24 juin 2014, fixant les modalités d'organisation du concours interne sur dossiers pour la promotion au grade de travailleur social en chef.

Arrête :

Article premier - Est ouvert au ministère des affaires sociales, le 29 mars 2019 et jours suivants, un concours interne sur dossiers pour la promotion au grade de travailleur social en chef.

Art. 2 - Le nombre de postes à pourvoir est fixé à cinq (5) postes.

Art. 3 - La liste d'inscription des candidatures est clôturée le 6 mars 2019.

Art. 4- Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Tunis, le 7 février 2019.

Le ministre des affaires sociales

Mohamed Trabelsi

Vu

Le Chef du Gouvernement

Youssef Chahed

**MINISTERE DES TECHNOLOGIES
DE LA COMMUNICATION
ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE**

Par arrêté du chef du gouvernement du 12 février 2019.

Sont nommés membres du comité de labélisation des startups pour une durée de trois (3) ans Messieurs et Madame :

- Elyes Jeribi : Président,

- Zoubair Turki : représentant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique,

- Nader Bhourri : représentant du ministère des technologies de la communication et de l'économie numérique,

- Khaled Ben Jilani : représentant du secteur privé spécialisé dans le domaine du financement,

- Mohamed Salah Frad : représentant du secteur privé spécialisé dans le domaine du financement,

- Amel Saidane : représentant du secteur privé spécialisé dans le domaine de l'accompagnement et de l'entrepreneuriat innovant,

- Zakaria Bekhodja : représentant du secteur privé spécialisé dans le domaine de l'accompagnement et de l'entrepreneuriat innovant,

- Mohamed Ali Kilani : membre expert dans les domaines de l'innovation, la technologie et de l'entrepreneuriat,

- Ali Mnif : membre expert dans les domaines de l'innovation, la technologie et de l'entrepreneuriat.